

**PAUL
DOUCET**

**SONIA
VACHON**



verdict 2

« DE GRANDES PLAIDOIRIES QUI ONT SOULEVÉ LE QUÉBEC »

MISE EN SCÈNE MICHEL-MAXIME LEGAULT DIRECTION ARTISTIQUE PIERRE BERNARD

NARRATION PIERRE BRUNEAU ADAPTATION NATHALIE ROY & YVES THÉRIAULT

IDÉE ORIGINALE LUCE ROZON

agents
doubles



LA
PRESSE

N
COMMUNICATIONS
NARIMANE

ZIGGY
BY CENDRINE O.

Quebec
Crédit d'impôt
spectacles
Gestion
SODEC

crédits

ÉQUIPE DE CONCEPTION

Mise en scène **MICHEL-MAXIME LEGAULT**

Direction artistique **PIERRE BERNARD**

Script-édition **NATHALIE ROY** et **YVES THÉRIAULT**

Idée originale **LUCE ROZON**

Direction de production **MARIE-HÉLÈNE DUFORT**

Ass. mise en scène et régie **CHARLOTTE MÉNARD**

Scénographie et accessoires **JEAN BARD**

Conception des éclairages **ÉTIENNE BOUCHER**

Musique **FRÉDÉRIC REDDY**

Narration **PIERRE BRUNEAU**

Réalisation vidéo **NATHALIE ROY**

Recherche d'archives **KARINE PERRON**

Montage vidéo **MICHAËL RONDEAU**

Direction technique **JULIEN BOISVERT**

Styliste **MÉLANIE BRISSON**

Construction du décor **PROD. YVES NICOL INC.**

Conception graphique **NOUVELLE ADMINISTRATION**

Maquillage **EVANGELIA PAVLAKOS**

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Co-direction générale **LUCE ET LUCIE ROZON**

Producteur délégué **ANTOINE MENON**

Coordination de production **ROMANE NAVETEUR**

Direction des finances et de l'administration **MARTINE ROZON**

Comptabilité **THI NINH PHAM**

Coordination des communications

ROMANE NAVETEUR ET **CÉLESTE CHATELAIN**

Agent de tournée **ERIC NAVETEUR**

Relation de presse **COMMUNICATIONS NARIMANE**

Publicités **NICOLE LABELLE**

Conception du programme **JEAN VICTOR BLOUIN**

Conseils juridiques **M^E BERTRAND MENON**

METTEUR EN SCÈNE

À l'invitation des Agents Doubles et de Pierre Bernard à me joindre à ce spectacle essentiel, j'ai ressenti un profond privilège à mettre en scène des mots qui ont façonné le Québec moderne. Je ne pouvais souhaiter mieux que de diriger deux figures chères au public, pour faire résonner à nouveau ces causes fondamentales.

Verdict 2 propose un temps d'arrêt, un espace de réflexion où il devient nécessaire de revenir à la source afin de nourrir une société inclusive, sensible et consciente de son histoire. C'est aussi une invitation à prendre le temps de considérer les deux côtés de la médaille, à suspendre le jugement hâtif pour mieux comprendre la complexité des enjeux abordés.

J'espère que ce spectacle saura éveiller en vous des réflexions justes et durables, appelées à se prolonger bien au-delà des murs de la salle.

Michel-Maxime Legault

PRODUCTRICES

Verdict est un devoir de mémoire envers celles et ceux qui ont contribué à défendre et obtenir les mêmes droits pour toutes et tous, pour une société plus inclusive et ouverte. Merci aux avocats et procureurs qui partagent ce soir avec nous leurs plaidoiries. Elles imposent écoute, réflexion et aspirent au respect. C'est grâce à ces ardents défenseurs que notre société a évolué et que nous prenons conscience aujourd'hui du chemin parcouru.

Bon spectacle.

Luce et Lucie Rozon

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à Me Jacques Larochelle, Me Elfriede Duclervil, Me Geneviève Langlois, Me Vincent Gingras, dont la présence, les gestes et les mots ont nourri cette pièce de manière essentielle. Chacun et chacune a laissé une empreinte singulière dans ce projet, contribuant à en façonner le souffle, la matière et l'élan. Un immense merci à Cendrine Obadia, de ZIGGY, qui nous accompagne dans toutes nos productions, et dont le soutien fidèle et attentif rend possibles ces aventures artistiques. Que ce travail porte la trace de l'engagement et de la sensibilité de toutes et tous.

verdict 2

« DE GRANDES PLAIDOIRIES QUI ONT SOULEVÉ LE QUÉBEC »

Après l'immense succès de Verdict présenté en 2022, nous sommes ravis de revenir sur scène pour un deuxième volet mettant en vedette **Paul Doucet** et **Sonia Vachon** dans de nouvelles plaidoiries abordant divers débats de société.

Que l'on pense à la détresse des proches aidants, aux cas d'atteinte à la réputation ou encore à la violence conjugale, la société québécoise a débattu lorsque ces causes ont été entendues en justice.

Ce spectacle offre une expérience enrichissante où le public est invité à se positionner lors du dernier procès en rendant un verdict, comme le feraient les membres d'un jury.

Étape ultime d'un procès, les plaidoiries sont imagées, percutantes et touchantes. Un regard poignant et éclairé sur ce qui nous définit comme société.

PARCE QUE LA VÉRITÉ A PLUS D'UNE VERSION...
ET VOUS, QUEL SERA VOTRE VERDICT ?



Les plaidoiries

AUX FRONTIÈRES DE LA COMPASSION

En 2017, Michel Cadotte est reconnu coupable d'avoir mis fin à la vie de sa conjointe atteinte d'Alzheimer. Un procès déchirant qui soulève des questions profondes : qu'est-ce que mourir dans la dignité ? Ce processus a ouvert la réflexion sur l'aide médicale à mourir et sur l'aide aux proches aidants. Un geste d'amour... ou un crime ?

ATTEINTE À LA RÉPUTATION

En 2005, l'animatrice Sophie Chiasson poursuit Jeff Fillion pour diffamation après des mois d'attaques virulentes à la radio. Cette affaire marque un tournant dans la définition des limites de la liberté d'expression au Québec.

Vingt ans plus tard, à l'ère des réseaux sociaux, l'écho de cette cause est plus actuel que jamais.

LA MALADIE MENTALE OU COMMENT DÉFENDRE L'INDÉFENDABLE

Le 8 mai 1984, Denis Lortie entre armé à l'Assemblée nationale et ouvre le feu : trois morts, treize blessés. Lors de son procès, une question s'impose : peut-on tenir pour responsable un homme en proie à une psychose aiguë ? Où se situe la frontière entre maladie mentale et responsabilité criminelle ?

VIOLENCE CONJUGALE ET LÉGITIME DÉFENSE

À la fin des années 1990, Madeleine Beaulieu tue son mari après des décennies d'abus. Coupable ou victime ? Ce procès relance un débat fondamental sur la légitime défense dans un contexte de violence conjugale, et sur la fine ligne entre survie et justice.

distribution

SONIA VACHON

Depuis sa sortie du Conservatoire d'art dramatique de Montréal en 1989, Sonia Vachon n'a cessé de briller sur les scènes et écrans québécois, s'imposant comme une figure incontournable de notre paysage artistique. À la télévision, elle s'est fait connaître dans *Cher Olivier*, un rôle marquant qui lui a valu le prix Gémeaux pour « Meilleur rôle de soutien féminin »



Sa polyvalence lui a ensuite permis d'évoluer dans des séries emblématiques telles que *Km/h*, *Le p'tit monde de Laura Cadieux*, *Complexe G*, ainsi que dans des productions récentes comme *Les pays d'en haut*, *5e rang*, *Cerebrum*, et *Ma mère*, où elle continue de captiver les téléspectateurs par son jeu authentique. Sur le grand écran, Sonia a enchaîné les rôles mémorables, de *C'ta ton tour Laura Cadieux* à *5150 rue des Ormes*, en passant par *De père en flic 2*, *Menteur*, *Le Sens de l'humour*, sans oublier sa participation au film *Le Cyclone de Noël* et *Aline* de Valérie Lemercier. Au théâtre, son charisme et sa sensibilité ont brillé dans des pièces marquantes comme *Les belles soeurs* où elle a démontré une fois de plus toutes l'étendus de son talent. *Les voisins*, ainsi que *Impromptu* au Théâtre du Rideau Vert.

Sonia est également une animatrice accomplie et chaleureuse, ayant co-animé avec brio l'émission *2 filles le matin* durant quatre ans et occupé les ondes matinales de Rythme FM pendant trois ans, où elle a su insuffler énergie et sincérité dans chaque émission.

PAUL DOUCET

Au cours des 25 dernières années, Paul Doucet multiplie les présences au théâtre, à la télévision et au cinéma, interprétant en anglais et en français des rôles aussi nombreux que variés. À la télévision, Paul foule maints plateaux. Dans les dernières années, il fait partie des distributions de *Les Framboises*, *District 31*, *Les Mecs 3* et *Indéfendable* pour ne nommer que celles-ci. Au cinéma, Paul Doucet a participé à de nombreux longs métrages.



Plus récemment, on a également pu le voir au grand écran dans les films *C'est le coeur qui meurt en dernier* de Alexis Durant-Brault, *La Garde* de Sylvain Archambault, *Antigone* de Sophie Deraspe, *L'amour* de Marc Bisailon et *Les Nôtres* de Jeanne Leblanc. En 2021, Paul joue dans *L'Affaire* de Maxime Giroux.

Au théâtre, Paul joue sur les plus grandes scènes montréalaises. Il joue au TNM dans *Jeanne Dark* en 1994 et enchaîne ensuite une présence dans *Rhinocéros* de René Richard Cyr au NCT. Il est ensuite porté à jouer les mots des pièces *In Vitro*, *Cabaret* et *Un tramway nommé désir*. Plus récemment, Paul joue dans *Le journal d'Anne Frank* de Lorraine Pintal au TNM ainsi que dans la pièce à succès *Vu du Pont* de cette même metteure en scène.